

CANADA -- LISTE I

- 2208.90.10 Vodka
[Tequila]
- 2208.90.30 Liqueurs
- 2208.90.41 Alcool éthylique non dénaturé
Devant être employé comme spiritueux
ou breuvage alcoolique ou à la
fabrication de spiritueux ou de
breuvages alcooliques
- 2208.90.91 Autres
Sucs de fruits spiritueux d'un titre
alcomométrique volumique n'excédant pas
14,3% vol
- 3302 Mélanges de substances odoriférantes et mélanges (y
compris les solutions alcooliques) à base d'une ou de
plusieurs de ces substances, des types utilisés comme
matières de base pour l'industrie
- 3302.10.00 Des types utilisés pour les industries
alimentaires ou des boissons
- 3302.90.00 Autres
- 3918 Revêtements de sols en matières plastiques, même
auto-adhésifs, en rouleaux ou sous formes de carreaux
ou de dalles; revêtements de murs ou de plafonds en
matières plastiques définis dans la Note 9 du présent
Chapitre
- 3918.10 En polymères du chlorure de vinyle
Revêtements de murs ou de plafonds combinés
à des tissus, des étoffes de bonneterie, des
nontissés ou des feutres
- 3918.10.11 Contenant des fibres synthétiques,
artificielles ou des fibres de verre
- 3918.10.19 Contenant d'autres matières textiles
- 4011 Pneumatiques neufs, en caoutchouc
- 4011.40.00 Des types utilisés pour motocycles
- 4016 Autres ouvrages en caoutchouc vulcanisé non durci
[En caoutchouc alvéolaire]
- 4016.92.00 Autres
Gommes à effacer
- 5209 Tissus de coton, contenant au moins 85 % en poids de
coton, d'un poids excédant 200 g/m²